

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION SCOLAIRE

<u>IDENTITE DE L'ELEVE</u>	<u>ADRESSE DE RESIDENCE</u>
Nom :	Numéro :
Prénom (1) :	Adresse :
Prénom (2) :
Prénom (3) :	Code Postal :
Sexe : Féminin <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/>	Commune :
Date de naissance :	

<u>Lieu de Naissance</u>		
Pays :	Département :	Commune :

<u>Enfant rentrant en Classe de :</u>

PIECES JUSTIFICATIVES à fournir OBLIGATOIREMENT pour l'inscription à l'école :

- ✓ **Un justificatif de la situation familiale** : copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant concerné) ou copie intégrale de l'acte de naissance ou copie du jugement de tutelle.
- ✓ **En fonction de la situation familiale** :
Photocopie du jugement ou de l'ordonnance provisoire du juge des affaires familiales mentionnant la résidence habituelle de l'enfant pour les parents séparés ou divorcés et les conditions d'exercice de l'autorité parentale.
- ✓ **Un justificatif de vaccination** : copie de la page de vaccination obligatoire (DT polio) du carnet de santé, ou un certificat médical attestant que l'enfant est vacciné, ou un certificat de contre-indication.
- ✓ **Un justificatif de domicile** : copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, bail, facture de fournisseur d'énergie, téléphone, compromis de vente). Si vous ou seulement votre enfant résidez chez un tiers, l'attestation sur l'honneur signée de l'hébergeant, la copie de sa carte d'identité et la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

J'atteste exercer l'autorité parentale sur l'enfant dont je demande la préinscription, que les déclarations ci-dessus sont conformes à la réalité et que je suis informé(e) qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts. *Article 441-7 du code pénal*

A, le ____/____/____

signature



SITUATION FAMILIALE

Entourer la situation correspondante :

Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Veuf (veuve) Pacsé(e) Vie maritale Célibataire

RESPONSABLES LEGAUX

PERE

ADRESSE DE RESIDENCE (si différente de l'élève)

Nom :

Numéro :

Prénom :

Adresse :

Autorité parentale : oui non

Profession :

Code Postal :

Tél. portable

Commune :

Tél. professionnel

Tél. domicile :

Adresse mail :

MERE

ADRESSE DE RESIDENCE (si différente de l'élève)

Nom de jeune fille :

Numéro :

Prénom :

Adresse :

Nom d'usage :

Autorité parentale : oui non

Profession :

Code Postal :

Tél. portable

Tél. domicile :

Tél. professionnel

Adresse mail

AUTRE RESPONSABLE LEGAL (personne physique ou morale)

Organisme :

ADRESSE DE RESIDENCE (si différente de l'élève)

Numéro :

Personne référente :

Adresse :

Fonction :

Autorité parentale : oui non

Code Postal :

Tél. portable

Commune :

Tél. professionnel

Tél. domicile :

Affectation dans les écoles :

Un périmètre scolaire a été établi pour l'école de Benoit BONY, les familles habitant au nord du Chemin Bressan seront automatiquement affectées à cette école.

Pour les autres secteurs de Neuville, les groupes scolaire GUIMET, PREVERT/ TATIERE ont un périmètre scolaire commun, aussi toutes les familles de la commune peuvent être affectées dans l'une ou l'autre des écoles.

Au moment de l'inscription en Mairie, les parents émettent un souhait d'école, une commission se tiendra pour déterminer les affectations définitives des élèves, l'objectif étant une répartition harmonieuse des effectifs pour éviter les fermetures de classes.

Il sera tenu compte des différents critères ci-dessous par ordre de priorité :

ECOLE DEMANDEE :

- Si l'enfant a un frère ou une sœur scolarisé dans une école maternelle ou élémentaire, préciser, le nom de l'enfant, l'école fréquentée et la classe suivie en 2018/2019 :

.....

- Pour les enfants de moins de 6 ans, moyen de garde périscolaire : (par une nourrice agréée ou un membre de la famille habitant dans le secteur demandé) : joindre un courrier attestant de la garde de l'enfant + justificatif de domicile + pièce d'identité ou livret de famille prouvant le lien de parenté.

.....

- Pour les enfants de moins de 6 ans, moyen de garde périscolaire : (par une nourrice agréée récupérant d'autres enfants dans le groupe scolaire demandé) : joindre un courrier attestant de la garde de l'enfant)

.....

- Y-a-t-il des critères médicaux ou sociaux validés par des professionnels de l'Education Nationale pour inscrire l'enfant dans cette école ? joindre un courrier d'un professionnel.

OUI NON

- Pour les enfants de plus de 6 ans, moyen de garde périscolaire : (par une nourrice agréée ou un membre de la famille habitant dans le secteur demandé) : joindre un courrier + justificatif de domicile + pièce d'identité.

.....

- Un des parents travaille-t-il dans le groupe scolaire demandé ?

OUI NON

- Ecole la plus proche du domicile :

OUI NON

- Autre raison :

.....



Souhaitez-vous inscrire l'enfant à un service périscolaire à la rentrée 2019/2020 (facultatif et payant) :

Garderie du matin 7h30, garderie/Etude du soir après 16h30

Transport scolaire

Accueil de loisirs des mercredis

Inscription au restaurant scolaire

OUI

NON

Pour une réponse positive, vous recevrez un **dossier d'inscription aux temps périscolaires qui vous sera adressé par courrier au mois de mai, à compléter et à renvoyer au Pôle Enfance par retour.**